PROTOCLE SANITAIRE Rentrée 2022

Nous sommes actuellement en niveau socle du protocole sanitaire des écoles

Modalités d'arrivée et de sortie

- ARRIVÉE MATIN :
 - **7h50-8h05** : entrée des élèves des classes 1,2, 3 par le portail principal et des classes 4 et 5 par le portail de côté. Les parents accompagnent leur enfant dans l'école jusqu'à leur classe.
- ARRIVÉE APRÈS-MIDI :
 - **13h35 à 13h45** : entrée des élèves des classes 1,2, 3 par le portail principal et des classes 4 et 5 par le portail de côté. Les parents accompagnent leur enfant jusqu'au portail.
- SORTIES :

11H20-11h30 et **16h05-16h15** : Les enfants sont cherchés au portail principal (classes 2,3), de côté (classes 4 et 5) ou à la porte en haut de l'escalier (salle 1)

Organisation des récréations

Les classes sont réparties dans les deux cours de récréation selon un planning hebdomadaire. Il peut y avoir deux classes dans la même cour.

Gestes barrières

Lavage de mains

- Les élèves laveront leurs mains à leur arrivée (avec leurs parents le matin), avant et après la récré, après être allée aux toilettes. Le lavage des mains devra aussi s'effectuer à l'arrivée au domicile.
- Ils se laveront les mains avec du savon et s'essuieront avec des serviettes jetables en respectant les gestes barrières. Le gel hydroalcoolique ne sera utilisé que sous surveillance d'un adulte.

Désinfection, nettoyage et aération

Les toilettes

- Désinfection après passage de chaque classe par ATSEM
- Désinfection après chaque lavage de mains par ATSEM
- Désinfection après la sortie à 11h30 par ATSEM et à 16h15 par une femme de ménage

<u>Les autres locaux (couloirs, salle de classe, salle de motricité)</u>

- Aération des classes 15 minutes avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, à la pause méridienne et en fin de journée ainsi que 10 minutes toutes les heures. Les salles de classe sont équipées d'un capteur mesurant la concentration en CO2 afin d'évaluer facilement le niveau de renouvellement d'air.
- Aération de la salle de motricité après chaque passage.
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées au moins une fois par jour par les ATSEM.
- Les poubelles sont vidées quotidiennement.

Port du masque

- Les élèves ne portent pas de masque quel que soit le niveau en maternelle.
- Les adultes ne portent pas de masque à ce niveau.

Contact tracing

Protocole en cas de suspicion de Covid-19

- L'élève est isolé dans <u>le bureau de la directrice</u>. **Il ne porte pas de masque en école maternelle**.
- Appel aux parents, qui doivent réaliser un test de dépistage
- Si les symptômes s'aggravent et au moindre doute le personnel de l'école contactera le SAMU
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne

En cas de test positif

- Information des services académiques
- Nettoyage minutieux de la salle

<u>L'ÉLÈVE NE POURRA REVENIR EN CLASSE QU'APRÈS UN ISOLEMENT DE 7 JOURS OU DE 5 JOURS SI UN TEST ANTIGÉNIQUE OU PCR EST RÉALISÉ AU 5ÈME JOUR ET QUE SON RÉSULTAT EST NÉGATIF, ET EN L'ABSENCE DE SYMPTÔMES DEPUIS 48H</u>

En cas de cas contact

Les règles de contact-tracing applicables à l'école sont celles arrêtées par les autorités sanitaires pour les adultes et enfants en population générale.

Suite à la survenue d'un cas confirmé, la directrice d'école prévient l'ensemble des élèves et leur famille ainsi que les personnels de la classe concernée par tout moyen (affichette, communication via les logiciels ou carnet de vie scolaire, courriel ou courrier) sans préciser l'identité de l'élève ou du personnel concerné.

Cette information mentionne le nom de l'école ou de l'établissement et vaut attestation pour la délivrance gratuite d'un autotest en pharmacie. Une preuve de la scolarisation de l'élève dans l'établissement concerné (livret scolaire, certificat de scolarité...) devra être présentée.

Les personnes en contact avec la personne testée positive à la Covid-19 sont invitées à réaliser un test de dépistage (RT-PCR ou test antigénique ou autotest) <u>deux jours</u> après avoir été prévenues.

Restauration cantine

<u>Cantine</u>: La restauration scolaire est assurée par les collectivités dans le respect des dispositions réglementaires et des mesures prescrites par le cadre sanitaire applicable à l'école ou l'établissement scolaire.

Une attention particulière est apportée au renouvellement de l'air dans les espaces de restauration et à l'hygiène des mains. Le recours au capteur CO2 est recommandé.

<u>Goûter d'anniversaire</u>: Les élèves vont se laver les mains avant le goûter, les poubelles sont vidées quotidiennement. Le goûter est fourni par la famille (gâteau du commerce)

Information, communication

- Rappeler les gestes barrières, les apprendre aux enfants afin de les préparer (voir page suivante)
- Rappel des gestes à l'aide d'affiche dans les classes.
- Les premiers jours, les élèves bénéficient d'une formation aux gestes barrières.
- La communication avec les parents se fera par le biais de mail, klassly et d'affichage.
- Le protocole de la collectivité sera affiché devant l'école.

 En cas de symptôme ou de cas avéré, contacter la directrice au 03 88 78 55 95 ou par mail mtulipes@lingolsheim.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Voici les évolutions possibles du protocole, en cas de changement, vous en serez informés par mail.



